



12 juin 2015 – N°2

J-170 avant la COP21, la négociation piétine mais s'organise

Le Comité 21 et le Club France Développement durable vous proposent un rendez-vous régulier en début de chaque mois suivant l'état des lieux de la négociation COP21 sous forme de note d'éclairage. Voici la 2^{ème} **Note au lendemain de la conférence de Bonn.**

[Télécharger la note d'éclairage n°1 J-173 avant la COP21](#)

A la fin de la session de Bonn, le 11 juin, il est à la fois paradoxal et positif que les Délégués aient accepté de confier aux coprésidents des sessions de négociation Dan Reifsnyder (États-Unis) et Ahmed Djoghlaoui (Algérie), le soin de produire un texte pour le 24 juillet.

Paradoxal, car cette discussion illustre le fait que le processus tel qu'il est ne peut plus produire un accord, même quand **règne un climat de confiance**, ce qui était plus le cas à cette session. En fait, depuis le mauvais climat de Lima, il a fallu six mois pour rétablir un peu cette confiance. La session n'a réussi qu'à réduire le texte d'une petite dizaine de pages, mais manifestement ce texte sera « un brouillon » pour les coprésidents. En effet, ceux-ci comptent produire deux textes :

- l'un comprenant l'accord juridique engageant les pays jusqu'en 2030,
- l'autre décrivant un processus, une trajectoire plus longue.

Positif, car les deux coprésidents représentent deux pays du Nord et du Sud, et connaissent parfaitement les négociations. De plus, le calendrier des cinq mois cruciaux qui s'ouvrent, mêle astucieusement les sessions classiques aux rencontres politiques au niveau ministériel et au niveau des chefs d'Etat. Le nombre de rendez vous est impressionnant et nécessaire :

- 29 juin : sommet sur le climat convié par le président de l'Assemblée générale de l'ONU (New York)
- 13-15 juillet : sommet d'Addis-Abeba sur le financement du développement
- 17-19 juillet : réunion du Forum des économies majeures sur l'énergie et le climat (MEF) à Paris
- 20-21 juillet : réunion ministérielle sur le climat à Paris
- 31 août-4 septembre : session de Bonn
- 7 septembre : réunion ministérielle à Paris
- 15 septembre : assemblée générale des Nations unies à New York
- 25-27 septembre : sommet des chefs d'État à New York
- 9-11 octobre : assemblées d'automne de la Banque mondiale et du FMI à Lima
- 19-23 octobre : session de Bonn
- 30 octobre : date butoir pour la remise des contributions
- Octobre-novembre : pré-conférence climatique de Paris (au niveau ministériel)
- 15-16 novembre : sommet du G20, à Antalya (Turquie)

De plus, la pression sera exercée par tous les groupes de la société civile, avec des rendez vous importants : remise du rapport Canfin-Grandjean à François Hollande, publication de l'Encyclique du Pape sur le climat le 18 juin, sommet mondial des collectivités les 1^{er} et 2 juillet à Lyon, conférence scientifique internationale « Our Common Future under climate change » à Paris du 7 au 11 juillet 2015, multiples manifestations à New York au moment des Assemblées générales de l'ONU à l'automne, etc.

La paralysie de cette session n'annonce donc pas l'échec final, mais ceci ne doit pas cacher l'ampleur des problèmes à résoudre. Les conclusions « allantes » du G7 ne sont que le reflet des positions du Nord, et les pays du Sud attendent des mécanismes concrets, se rappelant qu'en six ans, depuis Copenhague, seulement 10 milliards d'argent public ont été débloqués.

Nous avons énuméré les problèmes non résolus dans la note précédente, mais **les plus cruciaux à Bonn** restent le financement, bien sûr, la forme juridique de l'accord, la formule acceptable pour tout le monde sur la responsabilité donc sur le devoir de financement, l'après 2030, les énergies fossiles, le financement de l'adaptation, (même si le thème de l'adaptation a progressé, enfin) et les mesures d'ici 2020. Jean Jouzel disait d'ailleurs récemment « *Si rien n'est fait d'ici 2020 pour infléchir les émissions de gaz à effet de serre de 15 à 20%, si on reste sur la tendance sur laquelle on est, alors, quoi qu'on fasse par la suite, on ira à +3°C. Car il y a un effet d'inertie* ».

Si on attend une impulsion politique forte des Chefs d'Etat, il ne faut pas oublier que certains, présents en début du Sommet, peuvent être plus virulents pour imposer des conditions drastiques, comme l'Inde, la Chine, le Brésil, l'Arabie Saoudite, qui ensuite paralyseraient leurs négociateurs finaux.

Dans les nouveautés françaises de la semaine, le président Hollande a confié à Corinne Lepage la rédaction d'un projet de déclaration des droits de l'humanité « le droit pour tous les habitants de la Terre à vivre dans un monde dont le futur n'est pas compromis par l'irresponsabilité du présent », le pendant de la Déclaration de Rio en 1992. La CNCDH avait d'ailleurs produit un avis en avril dernier demandant une « référence explicite à l'obligation de respecter, de protéger et de mettre en œuvre les droits de l'homme par tous dans le cadre des politiques nationales et internationales de développement et de protection de l'environnement, y compris la lutte contre les changements climatiques », et proposé que « soit reconnu le fait que les changements climatiques entraînent des violations des droits de l'homme, y compris le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à la santé et le droit au développement, et que les actions menées pour lutter contre ces violations doivent prendre en compte l'intérêt des populations les plus pauvres et l'obligation de ne pas nuire ».

© Bettina Laville
fondatrice du Comité 21 et
présidente du Comité d'orientation scientifique du Club France Développement durable

A propos de Comité 21

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO, le Comité 21 est le premier réseau d'acteurs engagé dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable en France au sein des organisations et sur les territoires. Il favorise le dialogue entre tous, accompagne le développement des démarches responsables et produit des études et analyses prospectives. www.comite21.org

A propos de Club France Développement durable

Lancé à l'initiative du Comité 21, le Club France Développement Durable rassemblant déjà plus de 80 réseaux français de premier plan, s'attache à échanger, co-construire et promouvoir les contributions des acteurs de la société civile française aux grands rendez-vous internationaux du développement durable, et particulièrement à l'occasion de la COP 21. C'est un espace indépendant de dialogue et de synergie entre les acteurs engagés. <http://clubfrancedeveloppementdurable.com/>

À propos de Solutions COP21

Solutions COP21 est un dispositif inédit de valorisation des solutions pour le climat créé en perspective de la conférence des Nations Unies qui se déroulera à Paris en décembre 2015. Cette initiative est portée par le Comité 21 avec le Club France Développement durable (rassemblant déjà plus de 70 réseaux).

L'objectif : montrer à un large public les multiples produits, services, process et innovations existants et en projet à travers le monde pour lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts. www.solutionscop21.org



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org